

CHALUS CHEGARAY ET COMPAGNIE

S.A.S. au capital de 5.703.960 Euros

SIÈGE SOCIAL : 1-5, Quai George V

76600 LE HAVRE

R.C.S. : LE HAVRE 399 798 503

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 30 JUIN 2023

EXTRAITS DU

PROCÈS VERBAL DE DELIBERATION

Les associés de la Société par Actions Simplifiée "CHALUS CHEGARAY ET COMPAGNIE" se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 30 juin 2023 à 9h00, sur convocation du Président.

(...)

TREIZIÈME RÉOLUTION - NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale décide de nommer à effet de ce jour, comme un nouvel administrateur:

Madame Aglaé, Aliénor, Blandine, Marie de CHALUS,

Née le 18 may 1987 à Le Havre (76),

de nationalité française

demeurant 38 rue Saint Sabin, 75011 Paris,

Pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2029 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Madame Aglaé de CHALUS a fait savoir qu'elle acceptait ce mandat et qu'elle n'exerçait aucune fonction et n'était frappée d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATORZIÈME RÉOLUTION - NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale décide de nommer à effet de ce jour, comme un nouvel administrateur:

Madame Aliénor Marie-Paul Arlette de CHALUS, ép. DESNUES

Née le 08 août 1989 à Montivilliers (76),

de nationalité française

demeurant Résidence de France, 114 Boulevard Clémenceau, 76600 Le Havre

Pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2029 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Madame Aliénor de CHALUS a fait savoir qu'elle acceptait ce mandat et qu'elle n'exerçait aucune fonction et n'était frappée d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUINZIEME RESOLUTION - NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale décide de nommer à effet de ce jour, comme un nouvel administrateur:

Madame Céleste Marie Corinne de CHALUS, ép. LY
Née le 31 décembre 1990 à Le Havre (76),
de nationalité française
demeurant 18 rue Pache, 75011, Paris

Pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2029 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Madame Céleste de CHALUS a fait savoir qu'elle acceptait ce mandat et qu'elle n'exerçait aucune fonction et n'était frappée d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEIZIEME RESOLUTION - POUVOIRS POUR FORMALITÉS

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme à l'original
Nathalie de CHALUS, née AUTIN
Directeur Général